



Syndicat Mixte
pour l'Aménagement Hydraulique
des vallées du Croult et du Petit Rosne

**Le service public
de vos rivières**

•
•
**IDÉE
EAU**

•
•
Numéro :

55

Septembre 2024

Eaux de rivières : comment en mesure-t-on la qualité ?

p 8

À découvrir également dans ce numéro :
**Comprendre les trames vertes, bleues et noires :
un enjeu pour le cadre de vie dans le Val-d'Oise**

p 4





Chères lectrices, chers lecteurs,

Aujourd'hui, je souhaite aborder un sujet essentiel pour la protection de notre environnement : les trames vertes, bleues et noires, qui jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité, c'est-à-dire la diversité des espèces végétales et animales, dans notre région.



Édito

Benoit Jimenez
Président du SIAH
Maire de
Garges-lès-Gonesse

Les trames vertes et bleues, ce sont des chemins naturels, sur terre et dans l'eau, qui permettent aux animaux de se déplacer et aux plantes de se développer. Ces chemins, qui traversent l'Est du Val d'Oise, sont très importants pour protéger les écosystèmes, c'est-à-dire les endroits où vivent les animaux et les plantes. Ils les aident à résister aux problèmes causés par les activités humaines et au changement climatique. Il y a aussi la trame noire, moins visible mais tout aussi importante : elle vise à réduire la lumière la nuit, car la pollution lumineuse perturbe les animaux nocturnes, qui ont besoin d'obscurité pour vivre.

Mais pour que ces trames fonctionnent bien, il faut aussi s'assurer que nos rivières sont propres. Malheureusement, dans l'Est du Val d'Oise, certaines rivières sont encore polluées. C'est un problème que nous devons résoudre en surveillant de près la qualité de l'eau. Grâce au travail du SIAH, nous faisons régulièrement des analyses pour comprendre d'où vient la pollution et voir si la situation s'améliore.

Même si tout n'est pas parfait, les efforts du SIAH, des élus et des citoyens commencent à porter leurs fruits. Chacun d'entre nous peut aider à améliorer la situation et redonner à nos rivières leur rôle essentiel dans la protection de la biodiversité. Ensemble, nous pouvons faire de l'Est du Val d'Oise un exemple de respect et de protection de notre nature.



! Astreinte 24h/24h - 7j/7j

Le S.I.A.H. met à votre disposition un répondeur d'astreinte.

En cas d'urgence liée à un problème de pollution ou d'inondation, vous devez composer le :

01 39 86 06 07

et laisser un message précis sur le répondeur, sans oublier de bien spécifier vos coordonnées.

Le répondeur automatique alertera l'agent d'astreinte qui vous appellera immédiatement et prendra toutes les dispositions pour donner suite à votre appel.

LE SIAH EN bref

Le SIAH est un service public qui poursuit deux objectifs : la restauration écologique des cours d'eau et la réduction du risque inondation. Le territoire d'action du SIAH, d'une superficie de 20 000 hectares, correspond aux bassins-versants des rivières du Croult et du Petit Rosne.

Restaurer durablement la qualité des rivières

Le SIAH est engagé dans un programme de renaturation des cours d'eau à long terme visant à restaurer des tronçons de rivière ayant été, dans le passé, bétonnés, canalisés voire enterrés. Il est également engagé dans des actions visant à protéger les cours d'eau et les zones humides des différentes pollutions qui les souillent. C'est à ce titre que le SIAH assure également l'assainissement des eaux usées sur l'ensemble de son territoire.



Favoriser le retour d'une biodiversité

Cette recherche permanente et affirmée de la reconquête, y compris sociale, du Croult et du Petit Rosne, se traduit par une politique de préservation de la biodiversité, tant animale que végétale, autour des cours d'eau et des zones humides du territoire. L'objectif à terme étant de recouvrer un bon état écologique des rivières après des décennies d'agressions multiples de ce patrimoine aquatique précieux et fragile.



Limiter les risques d'inondation

Cette mission se traduit, outre l'engagement dans la réduction de l'impact de l'imperméabilisation des surfaces, par la gestion de bassins de retenue des eaux pluviales, dont beaucoup sont équipés de systèmes de contrôle à distance afin d'optimiser la gestion des ouvrages à l'échelle de l'ensemble du bassin-versant du Croult et du Petit Rosne, échelle pertinente inscrite dans les politiques publiques depuis la loi sur l'Eau de 1964.



En savoir +

SIAH Croult et Petit Rosne

> <https://www.siah-croult.org>



La station du SIAH

> <https://www.lastationdusiah.fr>



Facebook

> <https://www.facebook.com/siahcroult>



LinkedIn

> <https://www.linkedin.com/in/siah-du-croult-et-petit-rosne-427b3a229>



Idee Eau : rue de l'Eau et des Enfants 95500 Bonneuil-en-France

Directeur de la publication : Benoit Jimenez

Rédacteur en chef : Eric Chanal

Rédacteurs : Service communication

Téléphone : 01 30 11 15 15

E-mail : info@siah-croult.org

Conception graphique : ACRV - www.acrv.fr

Mise en page : Agence RDVA - www.rdva.fr

Photos : D.R. - Shutterstock - SIAH

Tirage : 140 000 exemplaires

Imprimerie : Groupe Morault - Imprimerie de Compiègne ISSN 1635-4788

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.





Comprendre les trames vertes, bleues et noires : un enjeu pour le cadre de vie dans le Val-d'Oise

Les notions de trames vertes, bleues et noires jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité et l'amélioration de notre environnement immédiat. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Voici un décryptage rapide et quelques exemples concrets dans le Val-d'Oise.



La trame verte

Les trames vertes regroupent un ensemble de zones naturelles, comme les forêts, les prairies et les parcs qui sont reliées entre elles pour former un grand réseau d'habitats. Elles incluent ce qu'on appelle des corridors écologiques, qui sont les passages par lesquels les animaux et les plantes peuvent se déplacer d'un endroit à un autre. Tandis que la trame verte offre une vue d'ensemble de ce réseau, les corridors écologiques sont les chemins spécifiques qui assurent le bon fonctionnement de ce réseau en permettant aux espèces de circuler, de se reproduire et de trouver de la nourriture.

Exemple dans le Val-d'Oise :

Le parc naturel régional du Vexin est un bel exemple de composante de trame verte. Ce vaste espace protégé offre un habitat à de nombreuses espèces de plantes et d'animaux, tout en étant accessible aux habitants pour des activités de plein air comme la randonnée.
<http://www.pnr-vexin-francais.fr/>



La trame bleue

La trame bleue concerne les réseaux aquatiques, comme les rivières, les étangs et les zones humides. Elle permet aux espèces aquatiques de circuler et de se reproduire. Ces corridors aquatiques sont vitaux pour des espèces comme les poissons, les amphibiens et les insectes aquatiques. Cependant, la trame bleue, bien qu'elle soit principalement axée sur les milieux aquatiques, intègre aussi les espaces verts environnants pour former des écosystèmes cohérents et fonctionnels. Ce qui conduit le plus souvent à parler de trames vertes et bleues.

Exemple dans le Val-d'Oise :

Dans une récente étude, d'où nous reprenons un exemple local, la communauté d'Agglomération Roissy Pays de France souligne la présence d'une trame verte et bleue, propre à assurer une continuité écologique de la forêt d'Ecouen, en suivant tout le linéaire de la rivière le Petit Rosne et ce, jusqu'à sa confluence avec le Croult intégrant un ensemble de petits espaces naturels suffisamment proches les uns des autres pour permettre la circulation de la faune et de la flore.





Exemple de corridor écologique.

La trame noire

La trame noire est une notion moins connue, mais tout aussi importante. Elle concerne la réduction de la pollution lumineuse pour protéger les espèces nocturnes, comme les chauves-souris, les insectes et certains oiseaux. La lumière artificielle peut perturber leurs comportements naturels, notamment la chasse, la reproduction et la migration. La trame noire favorise les habitats des prédateurs naturels des insectes nuisibles, tels que les chauves-souris et certains oiseaux nocturnes. Elle aide aussi au maintien des pollinisateurs nocturnes comme les papillons de nuit.

Exemple dans le Val-d'Oise :

Certaines communes du Val-d'Oise, Bouffémont, Domont, Ézanville, etc. ont mis en place des mesures pour réduire l'éclairage public la nuit. Ces initiatives permettent, entre autres, de préserver les espèces nocturnes en leur offrant des zones sombres pour vivre et se déplacer.

Pourquoi ces trames sont-elles importantes ?

Maintien de la biodiversité : les trames vertes, bleues et noires permettent aux espèces de se déplacer, de se reproduire et de trouver de la nourriture.

Adaptation au changement climatique : ces réseaux aident les espèces à s'adapter aux changements environnementaux en leur offrant des refuges et des corridors de migration.

Qualité de vie : les espaces verts et les cours d'eau améliorent la qualité de l'air, régulent les températures et offrent des lieux de détente et de loisirs pour les habitants. Des études récentes établissent d'ailleurs un lien entre présence d'un cadre de vie naturel et la santé des habitants.



Focus

EAUX DE RIVIÈRES

Comment en mesure-t-on la qualité ?

La qualité de l'eau des rivières joue un rôle crucial non seulement dans la préservation de la biodiversité, en assurant un milieu sain et propice à la vie aquatique, mais également pour notre cadre de vie. Mais comment contrôle-t-on la qualité des eaux du Croult et du Petit Rosne ?

Le territoire du SIAH est défini par les deux bassins-versants du Croult et du Petit Rosne. Ces deux cours d'eau représentent un linéaire d'environ 54 km, traversant tantôt des zones rurales, tantôt des zones très urbanisées. Pour en mesurer la qualité, le SIAH effectue 4 campagnes de mesure par an en missionnant un laboratoire agréé.

Pour chaque campagne, les prélèvements sont effectués sur 19 points de mesures puis analysés. Pour évaluer la qualité des cours d'eau, le SIAH s'appuie sur le système d'évaluation SEQ-Eau V2*.

Outre les paramètres physico-chimiques du système SEQ-Eau, la Directive Cadre sur l'Eau demande de prendre en compte d'autres indicateurs, notamment biologiques et hydromorphologiques**, pour évaluer l'état des eaux. Les paramètres biologiques s'appuient sur l'analyse de la composition et de l'abondance de certains groupes d'espèces comme les invertébrés ou les végétaux aquatiques. Les prélèvements effectués par le SIAH confirment la mauvaise qualité biologique de nos cours d'eau. Concernant l'hydromorphologie, le Croult et le Petit Rosne restent hélas peu concernés étant donné la proportion importante de cours d'eau artificialisés, ce qui rend ce paramètre peu pertinent.

**Le paramètre hydromorphologique évalue des caractères physiques d'un cours d'eau et de son environnement, tel que son débit, son écoulement, l'état de ses berges, etc.

***SEQ-Eau V2 : le Système d'Évaluation de la Qualité de l'Eau est utilisé pour mesurer la qualité des eaux de surface pour ensuite les classer en catégories, allant de « très bonne » à « très mauvaise ».**

Ci-dessous un tableau de la répartition des 19 points de mesures par classe de qualité pour 5 types d'altérations.

Classe de qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise
Altération matières organiques et oxydables	0	11	1	2	5
Altération matières azotées	1	3	5	1	9
Altération nitrates	1	3	1	14	0
Altération matières phosphorées	1	6	4	4	4
Altération minéralisation	0	1	6	8	4
Bilan global	0	0	0	8	11

Bilan qualité cours d'eau 2023 – SEQ-Eau



Exemple d'impact causé par ces pollutions : l'eutrophisation

Le tableau précédent indique que la qualité de l'eau est globalement « mauvaise » voire « très mauvaise » sur tous les points de mesure. Cela signifie que ces points présentent, entre autres, des concentrations élevées de matières organiques et oxydables, de matières azotées, de nitrates et de matières phosphorées. Bien que ces éléments soient essentiels pour les organismes vivants, leur présence en excès entraîne une prolifération de micro-algues. Pour les décomposer, des bactéries augmentent leur consommation en oxygène, créant ainsi un déficit en oxygène pour les autres organismes aquatiques. En conséquence, cette altération réduit la diversité des espèces présentes dans le milieu.

Le SIAH fait de l'amélioration de la qualité des rivières une priorité absolue, intégrée au cœur de chacune de ses missions et projets. Cependant, ces efforts ne pourront véritablement transformer nos cours d'eau qu'à travers un engagement collectif. Usagers, habitants, petits et gros industriels, collectivités, chacun a un rôle à jouer. Ensemble, nous avons la responsabilité et le pouvoir de préserver et de revitaliser ces ressources naturelles vitales.





Rivières polluées sur le territoire

Une grande partie de la pollution constatée dans les cours d'eau du territoire provient d'inversions de branchements. En d'autres termes, à cause de ces maisons mal raccordées, les eaux usées partent à la rivière au lieu de se diriger vers la station de dépollution pour y être traitées. Pour remédier à ce problème, les agents du SIAH réalisent chaque année des vérifications de conformité des branchements chez les particuliers. Le SIAH poursuit et développe au fil des années, des actions auprès des industries, des particuliers et des communes afin d'atteindre une bonne qualité de l'eau de nos rivières, maillon essentiel pour atteindre un bon état écologique.

Les réouvertures de rivières, comme ici à Ezanville en 2023, participent également à l'amélioration de la qualité globale des rivières.

ASTREINTE

Une vigilance permanente face aux urgences

Les incidents liés aux cours d'eau, aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales peuvent survenir à tout moment, c'est pourquoi le SIAH a mis en place une équipe d'astreinte capable d'agir jour et nuit, tous les jours de l'année. Les agents d'astreinte sont équipés et formés pour intervenir rapidement. En cas de signalement d'une anomalie, ils se rendent sur le terrain pour diagnostiquer la situation et prendre les mesures nécessaires pour résoudre le problème.



Le SIAH dispose d'une équipe d'astreinte disponible 24h/24, prête à intervenir à tout moment. Composée de plusieurs agents spécialement formés, cette équipe est dédiée aux interventions d'urgence sur les réseaux et infrastructures. Leur expertise permet de réagir rapidement aux situations critiques, garantissant ainsi la sécurité et la continuité des services en cas d'incident majeur.

L'équipe d'astreinte rencontre des situations d'urgence diverses et variées, en voici quelques exemples :

DÉVERSEMENT DE POLLUTION DANS LES COURS D'EAU

Ces incidents peuvent être causés par des accidents industriels, des actes de négligence ou des actes volontaires. Ils entraînent des conséquences graves sur la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes aquatiques.

Une fois contactés, les agents du SIAH évaluent puis mobilisent les ressources et moyens nécessaires pour limiter et, lorsque cela est possible, éliminer les polluants. Un travail d'investigation est ensuite effectué afin de déterminer la source de cette pollution et engager d'éventuelles procédures juridiques.



Pollution par peinture blanche causée par un particulier (Gonesse - 2024)

OBSTRUCTION DE CANALISATION D'EAUX USÉES

Les obstructions des canalisations d'eaux usées sont souvent causées par des lingettes jetées dans les toilettes. Contrairement au papier toilette, les lingettes ne se désagrègent pas et forment des bouchons compacts, bloquant l'écoulement des eaux usées et provoquant des débordements dans les rues ou les maisons. Lorsque cela se produit, l'équipe d'astreinte mobilise l'ensemble des moyens nécessaires, qui localisent les bouchons et débloquent la canalisation à l'aide d'un jet d'eau sous haute pression.

Pour réduire le nombre de ces incidents, le SIAH organise des inspections régulières pour détecter les fissures, les obstructions et entreprendre des actions adaptées (voir Idée Eau 54).



Opération de déblocage d'une canalisation par un jet d'eau surpuissant (Villiers-le-Bel - 2019).



Effondrement d'une ruelle (Le Mesnil Aubry - 2022).

EFFONDREMENT DE VOIRIE

Il arrive parfois que les sous-sols évoluent et que la canalisation devienne le seul élément porteur de la voirie. Dans ce cas, la canalisation, soumise à de fortes pressions, pourra casser et ainsi provoquer un effondrement de la voirie. Quand cela se produit, le SIAH fait partie des premiers services mobilisés. Les agents devront alors déterminer les causes de cet effondrement et assurer la mise en sécurité de la zone pour réduire le risque d'accident.

EFFONDREMENT D'UNE BERGE

L'érosion peut fragiliser les berges des cours d'eau et même provoquer leur effondrement. Les agents du SIAH interviennent pour enlever les débris tombés dans



Chute d'un arbre dans le Croult (Garges-lès-Gonesse - 2010).

le cours d'eau, car ils bloquent l'écoulement et risquent de provoquer une montée des eaux voire une inondation. La berge est ensuite reconstituée.

Travaux en cours





Travaux

Arnouville :

Réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales, situés rue Marcel Got et rue des Quinconces. Chemisage de 275 mètres de canalisation d'eaux usées située sous la rue Marcel Got. Remplacement de 170 mètres de réseau d'eaux usées et de 120 mètres de canalisation d'eaux pluviales au niveau de la rue des Quinconces.

Montant du chantier : 1140 000 € TTC

Le Thillay :

Réhabilitation par travaux sans tranchée (chemisage) et par travaux traditionnels des réseaux des eaux usées de diamètres 300, 400 et 1000 mm sur environ 2 km, et des réseaux des eaux pluviales de diamètres 300 et 500 mm sur environ 700 mètres, situés sur l'avenue des roses, l'avenue des Glycines, l'avenue des Violettes, l'avenue Hoche, l'avenue Henri Dunant, l'avenue du Maréchal Bessières (dans la continuité de l'Avenue Henri Dunant), l'avenue du Château (dans la continuité de l'Avenue du Maréchal Bessière), et la rue des Écoles (Entre la rue de Paris et la Place du 8 Mai 1945).

Montant du chantier : 2257 681,10 € TTC

Sarcelles :

Réhabilitation du réseau des eaux usées de diamètre 300 mm sur 320 mètres et du réseau des eaux pluviales de diamètre 1000 mm sur 58 mètres, situés sur la rue Lucien Aubry à Sarcelles.

Montant du chantier : 714 604,92 € HT

Gonesse :

Réhabilitation de 385 mètres de canalisation d'eaux usées et de 50 branchements de particuliers sur l'avenue des Bleuets.

Montant du chantier : 837 530,28 € TTC

Sarcelles :

Réhabilitation du réseau des eaux usées de diamètres 150 et 200 mm sur 326 mètres avec la dépose du réseau en amiante-ciment, et du réseau des eaux pluviales de diamètres 400 et 800 mm sur 348 mètres avec le comblement du réseau existant et d'une chambre à sable, situés sur la rue Montfleury. 50 branchements (EU et EP) sont également réhabilités.

Montant du chantier 1200 865,30 €/HT



Les chantiers de réhabilitation s'inscrivent dans la politique patrimoniale de gestion des canalisations menée par le SIAH sur son périmètre de compétence, afin de limiter les impacts environnementaux et d'améliorer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques.



Syndicat Mixte
pour l'Aménagement Hydraulique
des vallées du Croult et du Petit Rosne

**Le service public
de vos rivières**



Numéro :

55 **IDÉE**
EAU

01 30 11 15 15

info@siah-croult.org

www.siah-croult.org

[@SIAH_Croult](https://twitter.com/SIAH_Croult)

S.I.A.H. des vallées
du Croult et du Petit Rosne
Rue de l'Eau et des Enfants
95500 Bonneuil-en-France

